



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Décembre 2022

Etaient présentes : Pour le bureau : Habeeba Majchrzak présidente
Eszter Tellier trésorière
Liliane Piquand secrétaire
Katia Lesi secrétaire adjointe
Nadia Moothery : Secrétaire

La présidente ouvre la séance à 19 h 35 Nous remercions les personnes présentes.

Nous déplorons le peu de personnes présentes. En effet l'association appartient aux adhérents. Le bureau est là pour les représenter et valider des décisions prises en commun.

De plus l'association a besoin d'idées nouvelles qui permettent de la faire évoluer.

La Présidente présente les membres du bureau et la nouvelle secrétaire.

SAISON 2021/2022

Effectifs de l'école :

- 98 élèves inscrits dont 49 de St Mard
- 14 de Dammartin en Goële
- 8 de Rouvres
- 4 de Juilly
- 4 de Marchémoret
- 23 de diverses communes

Les ensembles :

- La chorale enfant a accueilli 14 élèves.
 - L'orchestre à cordes : 4 participants (enfants et adultes confondus) dont une élève extérieure au violoncelle
 - L'orchestre guitares : 5 élèves
 - L'ensemble « Musiques actuelles » : 4 participants tous extérieurs à l'école.
- Nous aimerions que plus de musiciens participent à ces ateliers car ils sont importants pour la progression musicale.

Animations de la saison

- Fête d'Halloween très appréciée par les grands et les petits.
- Audition de classe très réussie avec une importante participation des jeunes musiciens et beaucoup de parents présents.
- Spectacle de fin d'année qui s'est déroulé dans la salle des Tournelles. Nous tenons à remercier les parents qui ont installé le très joli décor ainsi que les aides précieuses qui nous ont été apportées. Bravo aux participants et à leurs professeurs.

Rapport pédagogique

Les examens ont pu avoir lieu normalement au mois de juin avec de très bons résultats.

Examens d'instruments : Guitare : 16 élèves 10 reçus et 6 excusés ou absents – Piano : 36 élèves 25 reçus et 7 excusés ou absents – Saxophone : 1 élève reçu – Trompette : 3 élèves et 2 reçus – Violon : 6 élèves et 4 reçus. Les examens de batterie n'ont pu avoir lieu par manque de professeur durant quelques semaines. Bien que les cours aient été rattrapés par le professeur remplaçant les élèves n'ont pas eu le temps de travailler les morceaux imposés.

Examens de solfège : 34 élèves présentés et 33 reçus. Ces examens commencent au niveau débutant 2 afin de permettre aux plus jeunes de se familiariser avec la théorie.

Nous rappelons à ce sujet qu'il est important de prévenir en cas d'absence de l'élève afin de ne pas perturber le déroulement des épreuves.

Nous expliquons que les épreuves sont envoyées par la Fédération Musicale de Seine et Marne. Pour chaque matière et chaque niveau plusieurs pièces sont proposées, au professeur de choisir le morceau qui lui semble le plus adapté. Ceci nous garantit un niveau identique dans toutes les écoles affiliées à la Fédération.

Compte d'exploitation

Les encaissements :

- **Subventions** : 40 000 € de la ville de St Mard.
- **Total des encaissements des élèves** : 46 540 €.
- **Inscriptions aux activités de groupes** (musiciens extérieurs à l'école) : 455 €.
- **Ventes de livres/partitions** : encaissement de 612 €. Il s'agit des livres en réserve à l'école pour les adhérents et pour les professeurs.
- **Locations d'instruments** : 300 €.
- **Caution badges d'accès à l'école** : 160 €

Les débours :

- **Les salaires** : Ils se sont élevés à 42 248 €.
- **Les charges sociales** se sont élevées à 34 024 €.
- Dans ces salaires et charges est incluse une prime de 3 000 € répartie entre les professeurs pour les remercier des efforts qu'ils fournissent pour faire vivre et animer l'école en dehors des activités rémunérées
- **Taxes professionnelles** (formation et médecine du travail) : 895 €
- **Remplacement du système de contrôle des badges** : 3 247 €
- **Badges** : 20 € (remboursement des cautions)
- **Livres et partitions** : 605 €
- **Les abonnements** : (assurances, Seam (timbres pour les photocopies), ACMS (médecine du travail) Fédérations...) pour un montant de 1 217 €.
- **Entretien et achat de matériel** : 80 €



- **Dépenses diverses** : 697 € pour les dépenses de bureau.
- **Repas de fin d'année avec les professeurs** : 483 €.
- **Examens** : 550 €
- **Report saison précédente** : 12 919 €
- **Provisions** : 6 000 € pour un projet d'ouverture d'une classe adaptée pour enfants souffrants d'handicap léger en début d'année 2022.
- **Impayés** : 732 €

A ce sujet nous avons un souci car nous demandons un chèque de caution du montant de la saison aux inscriptions pour les personnes désirant régler les cours en espèces. Cependant si le solde n'est pas réglé les chèques ne sont plus encaissables car valables 1 ans. Nous allons donc modifier le procédé en demandant vers le mois de mars-avril un chèque du montant restant à payer (et en rendant le premier chèque).

Le résultat de la saison laisse apparaître un solde positif de 9 881 €

SAISON 2022/2023

Ensembles proposés :

Orchestre à cordes, ensemble guitares, chorale enfants, orchestre « musiques actuelles ». Nous rappelons que la participation à ces activités de groupe est gratuite pour les élèves de l'école et est accessible aux musiciens extérieurs moyennant un paiement de 70 € pour la saison.

Audition et spectacle des élèves :

- **Remise des diplômes** au Buffalo Grill le **11 décembre à 10 h 30** avec un « goûter » offert aux enfants et proposé aux parents à 10 €
- **Un concert de Noël** à l'église de St Mard le **17 décembre à 17 h 30** (gratuit pour les enfants et 5 € l'entrée pour les adultes au profit de la paroisse)
- **Les auditions** : Cette année 2 auditions sont prévues le 15 février et le 21 avril
Ces auditions, axées principalement sur des prestations individuelles ou en très petits groupes, sont faites principalement pour habituer les enfants à jouer en public et montrer aux parents les progrès de leurs enfants. Elles rencontrent un grand succès..
- **Le spectacle de l'école** le 24 juin à la salle des Tournelles à 19 h 00

Examens :

Examen de solfège : mercredi 7 juin 2023 entre 13 h 30 et 17 h 00. Il faut compter deux heures d'épreuves

Examen d'instruments : samedi 10 juin toute la journée. Des jurys extérieurs pour chaque instruments jugent les élèves.

Des convocations individuelles seront envoyées aux parents.

Nous vous demandons de bien respecter les heures de convocations et d'être compréhensifs quant à la durée des épreuves d'instruments. Nous ne maîtrisons pas la durée des délibérations des jurys d'examen

Les préinscriptions : A partir du 15 juin et jusqu'aux vacances d'été le 7 juillet,

Visibilité de l'école

- Le site internet fonctionne bien. Il est mis à jour en temps réel. Cela vous permet d'être informés des nouveautés. Vous pouvez également voir les photos des événements avec le code d'accès (à demander à Nadia au secrétariat)

Budget prévisionnel

- **Subvention** de la mairie de Saint-Mard : Nous expliquons qu'à l'origine la municipalité s'est engagée à nous verser une subvention au moins égale à nos charges sociales. Nous envisageons de demander 40 000 € cette année
- **Les cotisations** sont estimées à environ 4 000 € et les inscriptions aux activités d'ensembles à 280 €.
- **Les livres et les locations** d'instruments sont basés sur les résultats de l'an passé.
- **Les salaires** sont estimés à 46 000 € avec une augmentation de 5 % du taux horaire de base en janvier 2023.
- **Les charges** sur les salaires sont estimées à 37 000 €
- **La prime** 3 000 € brut : 1 000 € en décembre et 2 000 € en septembre (à condition que le bilan définitif nous le permette).
- **Les dépenses de fonctionnement** bureau, assurance, spectacle et les abonnements restent sensiblement les mêmes.

Recherche de bénévole

Liliane Piquand, secrétaire du bureau, ayant remis sa démission pour raisons personnelles, nous sommes à la recherche d'une personne bénévole pour la remplacer au sein du bureau de l'association. Katia Lesi, secrétaire adjointe, ne dispose pas d'assez de temps libre pour assumer seule ces tâches. Vous pouvez nous rencontrer afin que nous vous expliquions en quoi consiste ce poste. Merci de vous faire connaître auprès de Nadia au secrétariat.

Points divers :

Aide pour l'organisation des spectacles.

Pour le spectacle du mois de juin nous avons également besoin d'aide. Inscrivez-vous, si ce n'est pas déjà fait, auprès de Nadia.

L'installation de la salle est une charge très lourde :

. Déménagement des instruments de l'école vers la salle et en fin de spectacle, retour vers l'école,

. Préparation, installation de la salle (chaises, matériel audio). Soit environ 1 h 30 le samedi matin afin d'installer les instruments sur la scène et les chaises dans la salle et 30 mn environ après le spectacle)

Nous renouvelons notre demande d'aide auprès des adhérents lors des spectacles afin d'installer le matériel et autres préparations.

Les personnes volontaires peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de l'école.

Accès aux images sur le site.

Un mot de passe a été mis en place sur le site pour accéder aux photos des élèves. Nous espérons qu'ainsi les parents nous communiqueront plus volontiers les photos prises lors des auditions ou du spectacle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30